

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-ÉGLISE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la MancheAccusé de réception en préfecture
050-215005398-20250402-DCM2025-21-DE
Date de télétransmission : 03/04/2025
Date de réception préfecture : 03/04/2025

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : Séance 2 avril 2025
26/03/2025**Date d'affichage :**
26/03/2025

L'an deux mil vingt-cinq, le deux du mois d'avril, à 20h, le conseil municipal de la commune de Saint-Pierre-Église, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Daniel DENIS, maire.

Nombre de conseillers :

Elus : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Votants : 18

Etaient présents :

CABART Ludovic, COSTARD Charlotte, DENIS Daniel, DUPLESSIS Sophie, GUERARD Roland, LARONCHE Ludovic, LE BARON Stéphane, LECLERC Marie-Joëlle, MABIRE Isabelle, MARDOC François, MOREL Sophie, PLANQUE Yves, POREE Thierry, TRAVERS Rémy.

Etaient absents/excusés :

BILLET Anne, DUBOST Jean-François (pouvoir donné à LE BARON Stéphane), FRANKE Véronique (pouvoir donné à LECLERC Marie-Joëlle), LE BIGOT Elodie (pouvoir donné à PLANQUE Yves), ROBINE Anne-Laure (pouvoir donné à DUPLESSIS Sophie).

Secrétaire de séance : GUERARD Roland

Délibération n°2025-21 : Participation au Fonds de Solidarité pour le Logement 2025

Le Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL), piloté par le département, est mobilisé pour accompagner les ménages en difficulté.

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion de la commune pour l'année 2024, moyennant une participation fixée par le département à 0,60 € par habitant (identique à 2024).

La population totale sur Saint-Pierre-Eglise étant estimée par l'INSEE à 1825 habitants, la participation s'élèverait à 1095 €.

L'assemblée, à l'unanimité :

- PARTICIPE au Fonds de Solidarité pour le Logement à hauteur de 0,60 € par habitant, soit un montant total de 1095 € ;
- INSCRIT les crédits au budget 2025.

Le secrétaire de séance,
GUERARD Roland

Extrait certifié conforme,

A Saint-Pierre-Église, le 2 avril 2025.

Le Maire,
DENIS Daniel